

Le Mensuel des dirigeants et leaders d'opinion



N°84
MAI
2020



+ À L'ÉCOUTE + INFORMÉS + CONNECTÉS

Découvrez **gratuitement** l'actualité économique du Gabon

NOTRE FORCE RÉSIDE DANS NOS PROPRES VALEURS ET SE DÉCLINE EN QUELQUES LIGNES

7. NOS RUBRIQUES

Les Échos de l'Économie Gabonaise – Grande distribution – Développement durable – RSH/HSE – Économie numérique – Agriculture & Agrobusiness – Ressources minières – Transports, Logistique, Tourisme – BTP – Éducation, Formation – Banques & Assurances... et aussi, Portrait – Santé – Agenda, Conso.

6. LA DISTRIBUTION

Les 13 000 journaux édités chaque mois sont distribués par nos soins à titre personnalisé à tout l'appareil politique, aux directeurs généraux et aux chefs d'entreprises. Il est aussi mis à disposition dans tous les grands hôtels de la place, à l'aéroport et dans les avions, les ONG, les banques et les assurances, les ambassades du Gabon à l'étranger et celles implantées au Gabon, bibliothèques, grandes écoles et les institutions : Unesco, Unicef, OMS...



2. NOTRE ÉQUIPE

Fidèle, passionnée et très organisée. Tout est intégré : la rédaction, les secrétariats, l'infographie, la relecture et la correction, le community management, la distribution. Seule l'impression est externalisée.

3. POURQUOI EST-IL GRATUIT

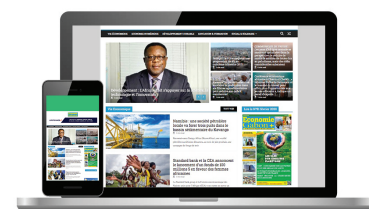
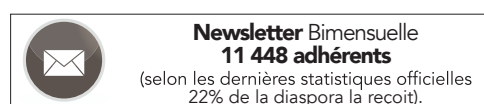
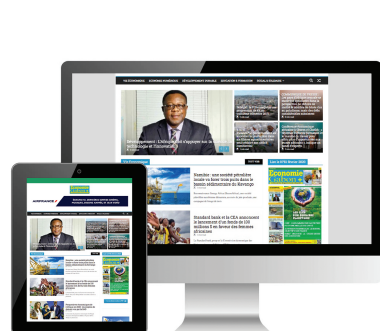
Parce que c'est une forme de liberté et qu'elle est en adéquation avec le mode de fonctionnement des réseaux sociaux sur lesquels nous sommes très présents.

4. LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Seuls les reportages et les achats d'espaces sont payants selon des tarifs fixés.

5. NOTRE CIBLE

Principalement les leaders d'opinion et les chefs d'entreprises ainsi qu'un large public.



L'ensemble de ces vecteurs de communication est à votre disposition selon vos messages à transmettre, votre actualité, le public à atteindre et la période concernée.

1266 BD DE LA NATION BORD DE MER - LIBREVILLE

Immeuble B.I.C.P Bord de mer - BP : 4562 Libreville/Gabon

Tél.: +241 (0) 11 44 11 62 - Email : servicecommercial@economie-gabon.com

LES TERRIENS SOUFFRENT ET LA TERRE SOUFFLE. LE COVID-19 PLUS FORT QUE LA COP 21. LA MÊME VIE, MAIS DANS UN AUTRE MONDE...

Anne-Marie JOBIN

Chères lectrices, chers lecteurs,

Je vous propose trois titres d'actualité pour cet édito un peu spécial. Comment ne pas évoquer ce tsunami qui se charge de redistribuer les cartes d'un jeu que nous croyions bien structuré ? Vous lirez beaucoup de questions dont je n'ai pas la réponse.

Cette actualité vampirise et change tout !

La pandémie, le choc économique, le dérèglement de tout un système, nos vies bouleversées voire arrêtées... Il s'agit bien de cela n'est-ce pas ? Devons-nous repenser nos modes de vie, réinitialiser nos programmes, rembobiner et réétudier nos trajectoires ? Plus rien ne sera-t-il comme avant ?

ce virus sera vaincu par l'Homme, parce que l'Homme a cultivé une intelligence qui lui permet de gagner ce genre de batailles, mais pas sans sacrifices

Cette actualité vampirise et change tout ! L'anticipation nous permettra-t-elle de devenir des acteurs différents après ce séisme subi par toutes les couches sociales, professionnelles, politiques ? Parce qu'il est évident à présent que nous sommes tous à la même enseigne, les grands, les petits, les faibles, les jeunes et les plus âgés, les riches et les pauvres, le virus ne fait aucune distinction, plus de couleur, pas de frontières, il est partout alors que l'humain est isolé, confiné, face à lui-même, faible et presque impuissant.

Pourtant, à n'en pas douter, comme tous les autres, ce virus sera vaincu par l'Homme, parce que l'Homme a cultivé une intelligence qui lui permet de gagner ce genre de batailles, mais pas sans sacrifices. Si de cette crise, on est en droit d'espérer un monde meilleur, qui est en mesure de prédire une date approximative ? Dans quel contexte ? Sous quelles conditions ?

Cela force aussi chacun d'entre nous à s'interroger sur ce à quoi il est prêt à renoncer : en moins d'une semaine, nous avons abdiqué la plupart de nos libertés, sans broncher. À terme, il faudra voir.

Ce virus est un redoutable agent de la démondialisation

C'est peut-être un tournant pour la mondialisation elle-même. Depuis près d'une vingtaine d'années, la mondialisation a été la norme – ni remise en question ni contestée par aucun des pays les plus puissants du monde. Autrement dit, elle était censée être notre avenir. Tous s'enrichissaient grâce à une connectivité toujours plus efficace et des marchés en expansion. S'il était possible d'agir sur les prix en faisant fabriquer des iPhones en Chine ou décortiquer des langoustes écossaises en Thaïlande, pourquoi s'en priver ? Et cela fonctionnait pour des millions de gens. La misère diminuait, l'espérance de vie montait en flèche. En achetant à bas prix, nous partagions nos richesses. Qui aurait pu s'en plaindre ? Mais la mondialisation est également source de bouleversements. L'automatisation, la stagnation et le déclin des industries traditionnelles ont quelque peu gâché l'ambiance, alors que de nombreux participants à la fête étaient de plus en plus mécontents du sort que leur réservait le système. À tort ou à raison, beaucoup rendent aujourd'hui la mondialisation responsable de leurs maux. Le coronavirus vient

tout juste de saccager un peu plus les réjouissances, en nous rappelant les risques que nous courons à jouer sans établir et se baser sur certaines règles.

Quand l'épidémie de SRAS a éclaté en 2002, la Chine ne représentait que 4 % de l'économie mondiale. Aujourd'hui, ce chiffre est de 16 %

Quelle que soit désormais la trajectoire du virus, nous savons qu'il torpille toute croissance économique attendue pour l'année. Ce ne sont pas uniquement des chiffres sur un bilan. On parle là en milliards, de richesses et de ressources, littéralement balayées du prévisionnel. La perspective d'un avenir sans frontières prônée par la quasi-totalité des pays est remise en cause, tant par les citoyens que par les réalités de l'évolution démographique. Aujourd'hui les frontières et les barrières sont de retour pour endiguer le coronavirus.

Ce virus est un redoutable agent de la démondialisation. Il a interrompu les déplacements des populations locales et des touristes, empêché les salariés de se rendre à leur travail, coupé net la chaîne logistique entre les pays. Quand l'épidémie de SRAS a éclaté en 2002, la Chine ne représentait que 4 % de l'économie mondiale. Aujourd'hui, ce chiffre est de 16 %. L'économie planétaire s'est développée. L'idée de la mondialisation reposait sur le principe de la liberté (presque totale) de mouvement des biens et des personnes d'un endroit à un autre.

Des années durant, les optimistes du commerce mondial ont attendu que les choses reviennent « à la normale » après le krach de 2008. Ce krach n'a pas seulement sapé la confiance dans les bourses et

On a voulu considérer comme acquis les fabuleux progrès réalisés grâce à l'interconnexion de la planète, mais l'actualité braque la lumière de ses projecteurs sur les faiblesses de la mondialisation.

les marchés immobiliers, il a également remis en question notre foi dans la mondialisation. Depuis 2012, le commerce mondial a subi un net ralentissement, ce qui en fait la plus longue période de stagnation commerciale après celle de la Seconde Guerre mondiale. On a voulu considérer comme acquis les fabuleux progrès réalisés grâce à l'interconnexion de la planète, mais l'actualité braque la lumière de ses projecteurs sur les faiblesses de la mondialisation. L'expansion du commerce international a entraîné une rupture entre les salariés et des patrons anonymes avec lesquels ils n'ont plus de liens. Les inquiétudes à propos de l'environnement entrent en conflit avec le volume des émissions de dioxyde de carbone nécessaires au transport de nos marchandises et au nôtre autour du globe. Le Covid-19 vient nous rappeler que ce modèle peut être anéanti en quelques jours.

Nous ne savons pas encore dans quelle mesure les pertes dues au coronavirus seront comparables à celles causées par la grippe saisonnière habituelle (1 % alors que le corona virus atteint les 3,4 %), mais il semble probable qu'elles auront un impact durable, ce qui en fera un tournant dans l'histoire de l'hypermondialisation.

Un virus ne suffira pas à inverser la mondialisation du jour au lendemain. Mais celui-ci a peut-



Cet épisode de vie nous incitera-t-il à être les auteurs d'un nouvel état d'esprit et à repenser nos modes de gestion, ou serons-nous les spectateurs d'un modèle imposé ?

être accéléré un changement déjà entamé dans les structures économiques qui ont donné le ton des vingt dernières années. Ce qu'il adviendra ensuite sera formulé par un monde fasciné par l'interconnectivité, mais qui se méfie des fragilités qui en sont indissociables. Continuerons-nous à adopter les comportements qui sont à l'origine de notre richesse actuelle ? C'est de cela que dépendra la prospérité de notre nouveau monde.

En attendant des jours meilleurs et sans nous fonder sur d'hypothétiques perspectives, je vous propose de nous poser de vraies questions. Cet épisode de vie nous incitera-t-il à être les auteurs d'un nouvel état d'esprit et à repenser nos modes de gestion, ou serons-nous les spectateurs d'un modèle imposé ?

Directeur de la publication

Philippe CHANDEZON
pchandezon@gmail.com
Cel. : +241 (0) 65 31 70 00

Directrice générale & Journaliste

Anne-Marie JOBIN : +241 (0) 65 30 18 80
annemarie.jobin@economie-gabon.com

Sécretaire de rédaction

Responsable multimédia
Manuella MENGUE M'EYI
m.mengue.economiegabonplus@gmail.com

Tél. : +241 (0) 11 44 11 62

servicecommercial@economie-gabon.com

Responsable réseau de distribution

Jocelyne DOKASSE – Tél. : +241 (0) 11 44 11 62
servicecommercial@economie-gabon.com

Publicité & marketing :

241 (0) 11 44 11 62
servicecommercial@economie-gabon.com

Directeur artistique & infographie

Donald ELLA

Informations légales

MEDIAGAB
éditrice de : Economie Gabon+
RCCM : RG LBV 2019 B22899
Récépissé de déclaration de constitution
d'un organe de presse N°0165/MCPEN/
SG/DCOM du 3 juin 2010

Régie publicitaire :

MEDIAGAB
Tél. : +241 (0) 11 44 11 62

Siège social

Immeuble BICP, BP 4562 Libreville-Gabon
Tél. +241 (0) 11 44 11 62

Site Internet : www.economie-gabon.ga

Facebook : facebook.com/economiegabon.plus

Twitter : twitter.com/EconomieGabon

LinkedIn : linkedin.com/in/economiegabonplus

LES PANDÉMIES DANS L'HISTOIRE ET LEURS CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES

Après la grippe espagnole il y a un siècle, suivie d'autres crises sanitaires au fil des décennies, on constate que l'économie s'est remise plutôt rapidement des différents chocs et que les pertes de cours ont été compensées.

JAM

LES PLUS GRANDES ÉPIDÉMIES

Entre 1346 et 1353, la peste tue un tiers de la population européenne, soit environ 25 millions de personnes. De nos jours, cette maladie très contagieuse se soigne avec des antibiotiques. Entre 1918 et 1920, quelque 50 millions de personnes (peut-être beaucoup plus, on évoque aussi 100 millions) succombent à la grippe espagnole – pandémie d'influenza probablement originaire de Chine.

En 1961, la réapparition du choléra tue plusieurs millions de personnes partout dans le monde. Depuis 1980, 36 millions d'humains infectés par le HIV en sont morts. Le sida peut désormais être combattu à l'aide de médicaments antirétroviraux, mais il n'existe pas encore de vaccin permettant de s'en protéger totalement.

Entre 2002 et 2003, suscité par un autre coronavirus, le SRAS, ou syndrome respiratoire aigu sévère, est la première pandémie du XXI^e siècle. 774 personnes en sont mortes.

Entre 2009 et 2010, le virus de la grippe porcine H1N1 se répand à toute vitesse autour du globe et tue 18 000 personnes, la plupart sans le moindre symptôme.

Mais le monde économique ne manque pas de ressources. Par exemple, le 13 août 1918, l'entreprise zurichoise Henry Michel & Co. vantait dans les journaux son aspirateur électrique Condor sous le titre : « Grippe espagnole ! Pour éliminer tous les bacilles. » Et faisait savoir également qu'elle cherchait des représentants. Cette anecdote illustre à quel point une entreprise peut parfois s'adapter à des situations hors norme. En réagissant aux éventuels dangers non pas sous la forme de repli, mais en y entrevoyant des opportunités.

Car nombre d'entreprises s'y entendent pour réagir avec souplesse à une menace aussi grave qu'une pandémie. Mais avant tout, on observe en général un effet de rattrapage qui compense les pertes subies. Certes, dans certaines branches comme le tourisme, elles sont en principe irrécupérables : un voyage annulé est perdu, même s'il est renvoyé aux calendes grecques.

Selon une étude de l'américain Fisher Investments, la grippe espagnole démontre de manière exemplaire que les épidémies ne conduisent pas forcément à la récession : dans les années 1918-1919, le cours du Dow Jones Industrial a même grimpé de plus de 10 %. À la différence d'aujourd'hui avec le coronavirus, beaucoup de jeunes gens succombaient il y a un siècle. « Si les marchés maîtrisent une telle catastrophe, il est plausible qu'ils résistent à la crise actuelle », avance la société américaine.

Au début du siècle actuel, les cours des actions se sont comportés de manière analogue pendant la pandémie de SRAS. L'indice des grandes



entreprises, le S&P 500, a certes vécu un recul de 14,2 % entre novembre 2002 et mars 2003, mais il a bénéficié d'un rattrapage de 28,7 % l'année suivante, alors même que George W. Bush déclenchait la deuxième guerre d'Irak. Plus de 8 000 personnes tombèrent malades dans 37 pays, mais « seulement » 774 d'entre elles succombèrent. Selon les estimations, le SRAS aura coûté de 1,0 à 1,4 % de croissance à l'économie mondiale, surtout en raison des restrictions apportées au transport aérien international.

CAPACITÉ D'OUBLI

La capacité d'oubli propre à l'homme illustre combien les répercussions économiques des pandémies sont brèves. Dans les années 1957-1958, la grippe aviaire a causé plus d'un million de morts, dont 116 000 aux États-Unis. La bourse s'essouffait déjà en février 1957 quand, en Égypte, le président Gamal Abdel Nasser éjecta les colons anglais et français au terme de la crise de Suez.

L'affaiblissement dura tout l'été, mais les marchés se reprirent à l'automne, même si la pandémie n'était pas encore sous contrôle. Même scénario une décennie plus tard, lorsque les cours s'effondrèrent à cause de la grippe de Hong Kong de 1968-1969 pour ne reprendre qu'à la mi-1970.

À la fin de l'année 1968, ce virus atteignit des pays comme le Vietnam et Singapour et se répandit au cours des mois suivants en Inde et en Europe. Les troupes américaines en guerre dans le Sud-Est asiatique l'importèrent en Californie et l'on finit par dénombrier près de 34 000 victimes américaines.

Parfois, les mesures prises par les autorités paraissent plus lourdes de conséquences que la maladie elle-même. Un peu à la manière des effets secondaires que produit sur un patient le médicament prescrit par son médecin. C'est ce que montre une étude publiée récemment par les économistes Beatrice Weder di Mauro et Richard Baldwin, du Centre for Economic Policy

Research. En référence à 1970, ils affirment que « les dispositions prises par les gouvernements engendrent de plus gros dégâts que le virus lui-même ».

DES INVESTISSEMENTS MAL CIBLÉS OU TROP TARDIFS

Outre le déferlement de la grippe, le choc pétrolier de l'époque renforçait la pression sur les gouvernements occidentaux, incités à agir, « ce qui s'est traduit par des mesures macroéconomiques inappropriées, comme la stimulation de l'inflation ». Mais on a également vu des investissements mal ciblés et beaucoup trop tardifs. Tous ces épisodes tragiques ont un point commun : avec un recul de quelques dizaines d'années, les évolutions sont perceptibles dans le détail, mais elles ne l'étaient pas pour les personnes touchées à l'époque.

Car de façon instinctive, celles qui sont impactées se réfèrent toujours à l'effet papillon, dont le battement d'ailes est susceptible de déclencher une catastrophe. « Il est ainsi tout naturel que le nombre de nouveaux cas de Covid-19 ait été mal estimé sur la base des cas recensés. Cela peut entraîner de mauvaises décisions qui aggravent la situation », conclut l'étude du Centre for Economic Policy Research.

En se référant au passé, les économistes montrent que, dans un premier temps, les autorités sous-estiment l'effet d'une épidémie, puis le surestiment. Exemple typique : la grippe porcine de 2009-2010, connue sous le nom de H1N1. Au printemps 2009, l'OMS mit en garde contre une pandémie, mais en réduisit la portée peu de temps après.

Or, le mal était fait. En Suisse par exemple, il en résulta un tsunami de vaccinations : avec 13 millions de doses de vaccin d'une valeur de 84 millions de francs suisse, 80 % de la population suisse était censée se faire vacciner deux fois, quand bien même une seule dose aurait largement suffi. Pour finir, la grippe porcine ne s'est pas étendue dans les proportions annoncées et le succès de la campagne de vaccination fut bien plus maigre que prévu. Les doses superflues furent offertes à l'étranger ou détruites.

EFFETS D'IMITATION

La peur ressentie à l'époque était imputable au souvenir de la grippe espagnole, dont l'agent pathogène était analogue. Mais le H1N1 s'avéra une bonne affaire pour la pharma qui bénéficia des millions issus des poches des contribuables. Les autorités n'ont pas été les seules à mal estimer la situation, ainsi que le montre l'étude citée : « Les consommateurs et les entreprises ont retardé des décisions d'achat et des investissements. » À l'époque tout comme aujourd'hui, un tel phénomène peut s'avérer fatal pour l'économie quand les médias évoquent de tels développements et déclenchent des effets d'imitation.

De ce point de vue, le vendeur d'aspirateurs d'il y a plus de cent ans a mieux réagi, même s'il se trompait en évoquant des bacilles, puisque à l'époque la science n'avait pas encore découvert les virus.■

Source : swissinfo

QUAND LE COVID-19 ET LA GUERRE DES PRIX DE L'OPEP FRAPPENT LE SECTEUR PÉTROLIER ET GAZIER EN AFRIQUE

L'effet immédiat du Covid-19 sur le secteur des hydrocarbures s'est d'abord fait ressentir sur la demande de pétrole brut et sur ses prix. Les gouvernements africains s'apprêtent à subir une baisse de leurs revenus, plusieurs projets d'exploration sont suspendus et, des milliers d'emplois locaux sont menacés.

La rédaction



Alors que les effets à court terme du Covid-19 sur les économies mondiales pèsent déjà de tout leur poids et mettent des millions de personnes dans une situation précaire, ses effets à long terme restent inconnus et à craindre. En Afrique subsaharienne, l'impact est encore plus important car la pandémie est combinée à un effondrement historique des prix du pétrole, exerçant une pression sur les budgets des États. Comment résisteront les sociétés énergétiques les plus puissantes du continent ?

La plupart des analystes et des opérateurs conviennent maintenant que 2020 pourrait voir une croissance négative de la demande de pétrole dans le monde, alors que les industries ferment et que les pays du monde entier se confinent. L'effet sur les prix a été dévastateur : ils ont atteint leur plus bas niveau depuis 1991 et se situent actuellement en dessous de 25 dollars le baril.

Pour l'Afrique, cela signifie une pression immédiate sur les budgets des États et leur stabilité macroéconomique. En dehors de l'Afrique du Sud, les plus grandes économies du continent dépendent fortement des reve-

nus pétroliers pour alimenter le budget de l'État et les dépenses publiques et assurer la stabilité. Tous les producteurs d'Afrique subsaharienne avaient budgétisé 2020 avec une référence pétrolière bien supérieure à 50 dollars, de 51 dollars en Guinée équatoriale jusqu'à 57 dollars au Nigéria. Étant donné les prévisions actuelles qui prétendent que le prix du baril ne dépassera pas les 30 dollars pour le reste de l'année, la plupart des budgets doivent être réajustés, les dépenses publiques considérablement réduites et les remboursements des dettes intérieures échelonnés.

Selon le Conseil de l'Atlantique, les principaux producteurs africains pourraient s'attendre à des pertes de plusieurs milliards de dollars de recettes publiques cette année. Le Congo-Brazzaville pourrait être le plus touché, avec une perte représentant 34 % de son PIB, dans un pays où le ratio dette/PIB est déjà de l'ordre de 90 %. Il en va de même pour l'Angola qui subirait une perte de revenus de près de 13 mds de dollars, soit 13 % du PIB. La Guinée équatoriale, le Gabon et le Tchad pourraient connaître des pertes de près de 10 % de leur PIB en raison de la crise actuelle. Enfin, le Nigéria

subirait le plus gros revers avec une perte de 15,4 mds de dollars, toujours selon le Conseil de l'Atlantique. Les nouveaux producteurs subiraient également des pertes de revenus : au Ghana, le Centre africain pour la politique énergétique (ACEP) estime une perte de revenus potentielle de 53 % à 743 millions de dollars au lieu des 1,567 mds de dollars que le pays pensait recevoir cette année.

Selon le président de la Chambre africaine de l'énergie, Nj Ayuk, « des milliers d'Africains et d'expatriés seront licenciés dans les pays producteurs de pétrole alors que les entreprises ferment leurs plates-formes de forage et suspendent les projets prévus. Nous devons faire face à la réalité, car ces temps sont sans précédent. L'incertitude est encore plus frustrante pour les compagnies pétrolières et les travailleurs. « Les pays producteurs de pétrole doivent se rassembler et travailler avec le secteur privé afin de nous sortir de la crise du Covid-19 et atténuer autant que possible les retombées économiques. Lorsque les États-Unis et l'Europe parlent d'une récession, la plupart des pays africains et nos concitoyens sont probablement déjà entrés en dépression ».

Les effets à long terme du Covid-19 sur le secteur en Afrique dépendent de ce qui s'y passera cette année. Les coupes dans les dépenses d'exploration et l'annulation des plans de forage d'aujourd'hui pourraient potentiellement signifier des années de retard dans les nouvelles découvertes, le remplacement des réserves et la mise en production de nouveaux gisements. Les plus grandes sociétés pétrolières internationales opérant sur le continent réduisent déjà toutes leurs dépenses de 20 % en moyenne dans le monde, ce qui devrait avoir un impact sur l'exploration et les projets en Afrique. Alors qu'ExxonMobil envisage plusieurs réductions de dépenses, Shell a déjà annoncé une réduction des coûts d'exploitation sous-jacents de 3 à 4 mds de dollars et une réduction des dépenses en capital de 5 mds de dollars. Le capex organique de Total est réduit de plus de 3 mds de dollars, ce qui représente 20 % de ses dépenses d'investissement prévues pour 2020. Chevron réduit également les dépenses en capital et d'exploration de 20 %, entraînant notamment une réduction de 700 millions de dollars des projets et de l'exploration en amont.

Ces CPI (Compagnies pétrolières internationales) devaient prendre d'importantes décisions d'investissement finales cette année ou dans un avenir proche sur des projets de plusieurs milliards de dollars en Afrique. Il s'agit notamment du projet Bonga sud-ouest de Shell, des projets Bosi, Owowo West et Uge-Orso d'ExxonMobil ou du projet Nsiko de Chevron. Quel que soit leur stade d'avancement, il est très peu probable que ces projets soient sanctionnés cette année. Les déclarations récentes d'indépendants vont dans le même sens. Par exemple, Woodside Energy examine actuellement toutes les options pour préserver et améliorer la valeur de son projet pétrolier offshore Sangomar au Sénégal, dont le premier pétrole était attendu en 2023.

Au-delà du pétrole, les projets de gaz naturel et de GNL (Gaz naturel liquéfié) sont également affectés. L'annonce par ExxonMobil qu'elle reporterait le feu vert de son projet Rovuma LNG de plusieurs milliards de dollars au Mozambique envoie des signaux inquiétants. De même, BP et Kosmos s'efforcent déjà de reporter les dépenses d'investissement de la phase 1 de Tortue 2020 pour leur projet d'unité flottante de GNL de plusieurs milliards de dollars en Mauritanie et au Sénégal. Ensemble, Rovuma LNG et Grand Tortue Ahmeyim représentent les plus grands espoirs de l'Afrique pour renforcer sa position en tant que nouveau centre d'exportation mondial de GNL.

Retarder de tels projets aura des conséquences importantes sur la croissance économique prévue dans chacun de ces pays.

Enfin, l'impact à long terme du Covid-19 se joue en ce moment, alors que les programmes d'exploration sont suspendus. Les forages tant attendus, comme les plans de FAR en Gambie cette année, ont été suspendus. D'autres projets d'acquisition sismique prévus ont déjà été annulés, tels que ceux d'EMGS au large du Sénégal et de la Mauritanie pour BP qui devait commencer ce mois-ci, ou encore le projet d'acquisition sismique 3D de Polarcus au large de l'Afrique de l'Ouest. Pendant ce temps, la plupart des cycles de licences qui devaient confirmer l'Afrique en tant que frontière d'exploration mondiale cette année ne seront probablement pas à la hauteur des attentes. Le Soudan du Sud, par exemple, a déjà annoncé la suspension de son cycle de licences pétrolières et gazières cette année.

Alors que les nations africaines sont aux prises avec la crise provoquée par le Covid-19 et la guerre des prix de l'Opep entre l'Arabie saoudite et la Russie, les initiatives qu'elles prennent aujourd'hui détermineront l'avenir de leurs industries pétrolières et gazières pour les prochaines années. Les entreprises locales, qu'elles soient productrices ou prestataires de services, sont en première ligne et ont besoin de tout le soutien possible pour éviter de supprimer des emplois et survivre à la crise. Comme l'a récemment déclaré le PDG de Shoreline Energy, Kola Karim, « lorsque les éléphants se battent, ce sont les petits producteurs qui souffrent ». Soutenir ces petits producteurs et leurs sous-traitants locaux devrait être une priorité pour préserver l'avenir et la prospérité à long terme du secteur pétrolier et gazier en Afrique ■

www.economie-gabon.com

SUR NOTRE SITE

ÉCONOMIE GABON FAIT PEAU NEUVE. AVEC LA REFORME DE SON SITE INTERNET... REDÉCOUVREZ L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE DU GABON ET DE LA DIASPORA À TRAVERS NOTRE VITRINE WEB

Flasher ce code avec votre Smartphone et visitez nous





AFRIQUE : OÙ ALLER POUR SES AFFAIRES ?

ÉTUDE. Afin de débayer le terrain de l'attractivité sur le continent, la Rand merchant bank a croisé de multiples sources pour jauger les pays et les tendances.

La rédaction

« Où investir en Afrique en 2020 ? » Voilà une question à laquelle il n'est pas toujours aisé de répondre, à moins d'éplucher les statistiques, les tableaux et les données de plusieurs dizaines d'institutions africaines et internationales. Et encore, ces informations ne sont pas toujours vérifiables, alors que la dimension informelle des économies africaines n'est pas toujours prise en compte. Fondée en 1977 et présente dans douze pays, la banque sud-africaine Rand merchant bank (RMB) se plonge depuis neuf ans dans toutes les publications d'organismes multilatéraux, d'agences de notation et d'instituts de recherche privés pour en sortir un rapport annuel fortement documenté de près de 365 pages. Ce rapport qui porte sur différents secteurs (mines, industrie, énergie, télécommunications etc.) analyse les sources point par point pour établir un classement final des dix pays les plus attractifs.

L'ÉGYPTE EN POLE POSITION DEVANT LE MAROC

« L'Égypte conserve sa première place dans notre classement et le Maroc prend la deuxième position devant l'Afrique du Sud. Certains pays comme la Tanzanie ont chuté dans le top 10, ouvrant la voie à d'autres pays, comme la Tunisie, la Côte d'Ivoire ou encore le Ghana, qui

se rapprochent de plus en plus des cinq premiers », écrivent les analystes de RMB au sujet du critère de l'attractivité. Ainsi, d'après le classement général, les dix pays les plus attrayants pour investir en Afrique en 2020 sont l'Égypte, le Maroc, l'Afrique du Sud, le Kenya, le Rwanda, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Nigeria, l'Éthiopie et la Tunisie.

DU MAROC À LA GUINÉE : DES TRAJECTOIRES DIFFÉRENTES

Comment expliquer la remontée du Maroc ? Cinquième marché africain, avec un taux de croissance attendu de 4 % à moyen terme, le royaume chérifien a amélioré son environnement économique grâce à son retour dans l'Union africaine et son adhésion à la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest. De plus, il n'y a pas vraiment de risque à l'horizon dans le pays, puisque le Maroc « restera dépendant de l'Europe par le tourisme étranger, les investissements directs étrangers sans oublier les envois de fonds ».

Quant à la Côte d'Ivoire, son économie est l'une des plus diversifiées d'Afrique francophone. Seul bémol, le pays présente des risques politiques élevés tandis que sa dette augmente. En queue de peloton du classement général figurent

le Soudan du Sud, le Libéria, le Burundi, la Somalie et la Guinée équatoriale.

Mais certains pays ont aussi enregistré des gains très importants grâce aux progrès réalisés dans certains domaines : Djibouti a grimpé de dix places, le Mozambique remonte de huit places et la Guinée gagne sept places.

DES AVANCÉES NOTABLES ET DES RECLS SURPRENANTS

RMB propose également une perspective des pays qui vont connaître une forte croissance entre 2019 et 2024. En tête, on trouve le Sénégal, avec un taux de croissance moyen de 8,2 %, devant le Rwanda (+ 7,8 %) et l'Éthiopie (+ 7,2 %). Pour s'y retrouver, Rand merchant bank propose aussi une grille de lecture autour de la taille du marché. C'est encore l'Égypte qui arrive en tête avec un marché de 1,4, viennent ensuite le Nigeria et l'Afrique du Sud. La plus grande surprise de ce classement est le recul de l'Éthiopie. Ce champion de la croissance a perdu cinq places pour se retrouver en neuvième position. Tout comme la Tanzanie, le géant d'Afrique de l'Est a perdu des points sur le critère de la facilité de faire des affaires.

MALGRÉ LES EMBELLIES, DES PERSPECTIVES PAS AU BEAU FIXE

Au-delà d'être devenu une publication très scrutée pour son top 10, le rapport Rand merchant bank axe ses analyses sur des indicateurs qui semblent essentiels pour libérer le potentiel de croissance du continent. D'après la banque, les perspectives de croissance de l'Afrique restent assombries par une économie mondiale ralentie et par une forte volatilité des prix des matières premières. Pour la banque sud-africaine qui s'appuie sur les données de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement, les pays africains à faibles ressources ont été les moteurs de la croissance. Le FMI prévoit que la croissance du continent atteindra un peu moins de 4 % en 2020 à moyen terme. RMB s'inquiète d'autant plus que les réformes structurelles prennent du temps. De ce fait, dans la plupart des économies, la dette publique limite l'espace budgétaire nécessaire pour que les gouvernements agissent dans les domaines importants de la santé, de l'éducation, etc. Les experts avertissent que « la nécessité de mettre en œuvre des réformes structurelles n'est pas propre au continent, mais [qu']elle renforcera les gains de productivité et améliorera les niveaux de croissance et de productivité à plus long terme ».

Les matières premières, la consommation, les services financiers etc. : des indicateurs à suivre. Parmi les autres indicateurs clés scrutés par RMB figurent en bonne place les ressources minières de l'Afrique puisque le

continent abrite plus de la moitié des réserves mondiales d'or, de chrome et de platine ainsi qu'une proportion importante des réserves mondiales de diamants. Autre secteur clé : la consommation. « Bien que le rythme de la croissance de la classe moyenne ait été plus lent que prévu pour des raisons propres à chaque pays, le profil économique, le paysage démographique du continent restent attractifs », apprend-on dans ce rapport. Ensuite vient l'analyse du secteur dans lequel la banque elle-même officie. Celui des services financiers. En effet, « sans financement durable, il n'y aura pas de développement de projets dans des domaines clés tels que les infrastructures, les soins de santé et les projets énergétiques ». L'infrastructure est un obstacle majeur à la croissance inclusive. Alors que la pénurie d'infrastructures en Afrique est indéniable, il offre de nombreuses opportunités d'investissement. Enfin, l'attractivité des pays du continent dépend aussi des technologies ■

www.economie-gabon.com

SUR NOTRE SITE

ÉCONOMIE GABON FAIT PEAU NEUVE AVEC LA REFORME DE SON SITE INTERNET... REDÉCOUVREZ L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE DU GABON ET DE LA DIASPORA À TRAVERS NOTRE VITRINE WEB

Flasher ce code avec votre Smartphone et visitez nous





CEMAC : LA BANQUE CENTRALE DOUBLE SES LIQUIDITÉS AUX BANQUES, SUR FOND DE CRAINTES DE RÉCESSION

Pour faire face au coronavirus et à la chute des prix du pétrole, la Banque centrale des six pays membres de la Cemac a décidé de doubler les liquidités accordées hebdomadairement aux banques pour appuyer l'économie, passant de 240 milliards à 500 milliards de F CFA (396,4 millions d'euros).

Communiqué

Réuni par vidéoconférence – coronavirus oblige – le vendredi 27 mars 2020, le comité de politique monétaire (CPM) de la Banque centrale des États d'Afrique centrale (BEAC) s'est penché sur les conséquences économiques de la pandémie du Covid-19 sur les pays de la sous-région, ainsi que sur l'impact de la crise pétrolière en cours sur fond de divergence entre la Russie et l'Arabie saoudite quant aux niveaux de production de l'or noir.

Présidé par le Tchadien Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la BEAC, l'instance chargée de la régulation des instruments financiers de la sous-région s'est dite inquiète en particulier des risques d'un « taux de croissance en forte baisse, voire une récession » dans la zone, et de dégradation des soldes budgétaires et des comptes extérieurs des pays de la zone.

RISQUES DE RÉCESSION

Selon un document de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), une aggravation de la propagation du

coronavirus dans la région et un maintien du baril de brut autour de 20 dollars en moyenne cette année (le cours du Brent a chuté de 59 à 25 dollars entre mi-février et fin mars) pourrait entraîner une récession dans la région, avec un taux de croissance passant de +2 % en 2019 à -1,6 % en 2020 selon le « scénario pessimiste », contre une projection intermédiaire de +3 % selon les prévisions initiales émises plus tôt ce mois-ci.

À l'instar d'autres régulateurs du secteur financier occidentaux ou africains tels que la BCEAO en Afrique de l'Ouest et Bank Al-

Maghrib au Maroc, le CPM a décidé d'alléger les conditions d'accès aux financements pour les acteurs économiques de la région.

Parmi les principales mesures adoptées figure le passage des « injections de liquidités de 240 mds à 500 mds de F CFA », soit un doublement des ressources mises à la disposition des établissements bancaires de la zone censée accroître leurs capacités de prêts aux acteurs économiques. Ces « injections » ont généralement lieu de façon hebdomadaire à travers des « appels d'offres » ouverts par la BEAC aux établissements de crédit.

RENCONTRES ENTRE GOUVERNEMENTS ET ACTEURS BANCAIRES

Dans la zone UEMOA, la BCEAO, dirigée par l'Ivoirien Tiémoko Koné, a décidé le 21 mars d'accroître de 340 mds de F CFA ces « injections » hebdomadaires de liquidités. Dans son communiqué du 27 mars, afin d'encourager davantage le financement de l'économie réelle, la BEAC a annoncé l'abaissement des taux d'intérêts exigés sur ces ressources, qui passent de 3,5 % à 3,25 %, ainsi que l'assouplissement des garanties demandées aux emprunteurs privés.

Selon les informations de Jeune Afrique, des rencontres entre gouvernements et acteurs bancaires sont déjà en cours pour la mise en œuvre des décisions de la Banque centrale. Parmi les sources d'inquiétude : le fort niveau de liquidités dont disposent déjà les établissements bancaires de la région et leur faible appétence générale pour la prise de risque.

SECTEUR PUBLIC

De nombreux regards se tournent désormais vers les États qui, selon des connaisseurs du secteur financier régional, sont les seuls vrais acteurs à pouvoir intervenir alors que « des risques de faillites en cascade se profilent dans la région », explique un cadre de la Banque centrale. Aussi, le secteur public n'a pas été oublié par la BEAC qui a prévu notamment des mesures d'accompagnement visant les titres de dette de l'État. En principe, le gouvernement de la BEAC s'engage à communiquer pour apporter des réponses précises à certains principes actés par le comité monétaire, dont l'approvisionnement en billets, les catégories d'actifs éligibles à un refinancement, mais aussi le rééchelonnement des remboursements des crédits consolidés de la Banque centrale sur les États. Autrement dit : de nouveaux délais accordés aux pays de la Cemac pour rembourser leurs titres de crédit détenus par les établissements de crédit.

Outre ces nouvelles facilités, la BEAC a exhorté les gouvernements de la Cemac à mettre à profit les instruments de crédit à leur disposition. Elle pointe notamment les 90 mds de F CFA accessibles auprès de la Banque de développement des États d'Afrique centrale (BDEAC) pour financer des projets d'investissements publics, de même que les milliards de dollars promis par la Banque mondiale (14 mds) et le FMI (50 mds) pour aider les gouvernements à répondre au covid-19. Quel que soit le scénario, la BEAC se dit prête à prendre toutes les mesures complémentaires nécessaires pour assurer la stabilité monétaire interne et externe, propice à la croissance économique de la région ■

FOCUS SUR L'IMMOBILIER EN AFRIQUE ET SES PERSPECTIVES DE CROISSANCE

L'immobilier est un vecteur de croissance dans un contexte de poussée démographique. Investir dans l'immobilier ou mettre en place des programmes à long terme d'un gouvernement est-il aussi simple qu'une équation entre l'offre et la demande ? L'immobilier est-il favorable à la montée d'une classe moyenne, à l'utilisation par le plus grand nombre des nouvelles unités ?

La rédaction



DES CHIFFRES CLÉS, UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE AFRICAIN FAVORABLE

Un chiffre démographique qui a de quoi faire tourner la tête : 2,5 milliards d'humains, telle sera la population en 2050 sur le continent (chiffres ONU). Une croissance économique plus que convenable : selon le FMI, la croissance des pays émergents est de 3,9 % en 2019 et 4,6 % en 2020 tandis qu'en Afrique subsaharienne, elle est de 3,5 % en 2019 et 3,06 % en 2020. La Banque mondiale a désigné le Ghana, le Rwanda, l'Éthiopie, la Côte d'Ivoire comme pays phares. Ces pays ont su diversifier les relais de croissance et de compétitivité, et se doter d'un environnement macroéconomique favorable, le tout accompagné d'une population de classe moyenne en forte croissance.

Selon la BAD (Banque africaine de développement), la classe moyenne devrait passer de 355 millions à 1,1 milliard en 2050. Dans certains pays, la croissance démographique est proprement étourdissante : elle sera de 80 % au Nigéria, en Angola et au Ghana en 2050. Si le continent bénéficie de ces 2 éléments clés – croissance économique et croissance démographique –, l'envolée

de l'immobilier sera bel et bien au rendez-vous.

Quels sont les freins au développement du marché immobilier et plus généralement de l'économie du continent ? Peut-on réellement parler d'intégration économique africaine ?

En Afrique, plus de 50 % du PIB cumulé est porté par 5 économies seulement, ce qui rend le continent vulnérable à des problématiques telles que la tension sur le marché interne des commodités, l'endettement des États, la sécurité et la migration de la population intrarégionale.

Afin d'éliminer ces tensions intra-communautaires, l'Union africaine, officiellement fondée en 2002 pour prendre le relais de l'Organisation de l'unité africaine (OUA, 1963-1999), a pour objectif de favoriser l'intégration économique. Cette organisation continentale compte 55 États membres qui composent le continent africain.

Le frein principal est le manque d'infrastructures. La Banque africaine de développement estime que le continent nécessite entre 170 mds de dollars d'investissements dans ce secteur. Ses lacunes sont le

frein le plus significatif pour le marché intérieur. De nombreux exemples nous le démontrent tous les jours et les choix des entreprises deviennent un choix par dépit et nécessité financière au lieu de privilégier une solidarité aux pays voisins et le développement de leur marché intérieur, l'écologie et une logique de proximité. En effet, le coût de transport entre pays voisins est souvent plus élevé que d'importer d'Europe. Comble de l'ironie.

Le coût est un frein, mais aussi le manque de connexions, bien que les deux soient liés. Une connexion aérienne intracontinentale a été qualifiée d'insuffisante par l'ONU. L'institution estime que l'offre est inadéquate et que le manque d'infrastructures alourdit de 30 à 40 % les coûts d'import/export. L'un des objectifs de l'Union africaine est d'ailleurs de promouvoir la connectivité intrarégionale entre les capitales africaines en créant un marché unique et unifié du transport aérien.

En effet, l'un des objectifs phares de l'Union africaine et de favoriser une facilité de visas et de libre transfert de personnes grâce à la suppression des « restrictions à la capacité des Africains de voyager, de travailler et de vivre sur leur propre continent en

transformant les lois restrictives et en encourageant les déplacements sans visas ».

L'IMMOBILIER GALVANISÉ PAR L'INNOVATION ?

Le marché immobilier s'est fortement développé ces dernières années et l'avenir se montre sous un angle plus technologique : de 20 millions de dollars en 2008, les investissements dans la « Proptech » ont atteint 12 mds de dollars US en 2016 et étaient estimés à 4,6 mds de dollars US pour les 6 premiers mois de 2019 (étude Knight Frank Africa Report 2020-2021).

Mais qu'est-ce que la « Proptech » ? Contraction de Property technology, le terme de Proptech désigne ni plus ni moins la transformation du marché de l'immobilier à travers des acteurs aux nouveaux modèles ou des start-up aux solutions technologiques. Il s'agit d'un nouveau segment du marché immobilier de plusieurs catégories : l'immobilier, les villes et bâtiments intelligents (smart cities), l'économie collaborative, la construction (la ConTech) ainsi que la finance (la FinTech).

Les statistiques montrent une forte croissance de ce secteur avec davantage d'espaces de « coworking », de vente en ligne, de plateformes de transactions, de plateformes de gestion des données. 124 espaces de coworking sont répertoriés en Égypte, 76 en Afrique du Sud et 33 au Kenya.

Dans la catégorie Proptech, ce ne sont ni la blockchain ni l'architecture verte qui sont privilégiées, contrairement à l'Europe qui surfe sur ces tendances, mais plutôt de manière pragmatique le e-commerce et les espaces de coworking.

L'urbanisation est aussi un facteur clé dans l'accroissement de la demande en résidentiel. La densité de sa population exerce une pression sur le marché immobilier : 17 pays ont un déficit d'1 million d'unités, la population des jeunes est estimée à 1 milliard en 2050 selon l'ONU. Le déficit au Kenya augmente de 200 000 unités par an, 178 000 en Afrique du Sud et 400 000 en Éthiopie.

L'investissement dans l'immobilier résidentiel est encore peu développé, 2,5 % des fonds immobiliers en Afrique contre 25 % dans les économies européennes.

LA CÔTE D'IVOIRE, HUB D'AFRIQUE DE L'OUEST

25 millions d'habitants, 2^e économie en plus forte croissance en Afrique, ses investissements directs à l'étranger (IDE) ont bondi de 302 MUSD en 2011 (fin de la guerre) à 913 MUSD en 2018. Le taux de croissance est plus que favorable avec un PIB à 6,7 % en 2019.

Malgré certaines craintes en 2020, un attentisme dû aux élections, la Côte d'Ivoire est bel et bien un hub en Afrique francophone du fait de sa classe moyenne et de la qualité de ses infrastructures.

Les rendements locatifs varient de 9 % pour les bureaux, 8 % sur le retail, 12 % sur l'immobilier industriel et 8 % pour le résidentiel de prime location tels que Cocody et zone 4 (source Frank Knight Africa Report 2020-2021).

LE SÉNÉGAL, « FRENCH RIVIERA » DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Certains pays offrent des perspectives attrayantes, notamment le Sénégal, dont la croissance du PIB est de 2,2 % en 2019 et les rendements immobiliers oscillent entre 6 % (résidentiel) et 13 % (secteur industriel).

Selon l'étude, durant cette dernière décennie, le marché des bureaux au Sénégal s'est déplacé du sud au nord. Le développement des bureaux a été relativement équilibré, résultant d'une faible augmentation des loyers. Le plan ambitieux de relocaliser les ministères à Diamniadio, à 30 km de la capitale, à proximité du nouvel aéroport international Blaise Diagne, a vocation de créer une dynamique autour de ce nouveau pôle dans les années à venir. Le marché industriel est traditionnellement situé à proximité du port et sur la route de Rufisque qui longe la côte à l'est. Il y a eu un développement significatif des terrains industriels à Diamniadio à travers deux programmes principaux, P2ID (zone économique spéciale) et DID. D'autres zones se développent, notamment les Almadies. Le Dakar financial center devrait offrir 5 000 m² dont 13 400 m² de surface de bureaux et 1 000 m² de commerces.

Le marché résidentiel a connu d'importants programmes de développement d'appartements principaux et traditionnels à Dakar. Il y a eu une augmentation du volume des développements résidentiels, soutenue par un contexte plus optimiste. Des niveaux de demande plus élevés devraient provenir du secteur pétrolier et gazier en raison du grand nombre de personnel expatrié arrivant sur le marché.

Ces deux exemples en Afrique subsaharienne montrent que le marché immobilier local a de beaux jours devant lui dans un contexte favorable ■

Source : www.financialafrik.com

POURQUOI LES BANQUES DEVRAIENT S'INQUIÉTER DE LA CYBERCRIMINALITÉ

Si la propagation du Covid-19 occupe actuellement tous les esprits, à juste titre, une menace moins médiatisée, mais tout aussi dangereuse pour la santé des économies africaines, se répand – elle aussi – avec une viralité inquiétante. L'expansion de la cybercriminalité sur le continent, avec pour principales cibles les banques et les institutions financières africaines, offre de réels motifs d'inquiétude.

AMJ



Un événement prévu à Abidjan le 29 avril espère améliorer la sensibilité et la sécurité de ces établissements face à ces risques. Initiateur de ce forum, Franck Kié évoque dans cette tribune les enjeux d'une approche dynamique contre la cybercriminalité.

Les banques et institutions financières, principales victimes de la cybercriminalité en Afrique

La cybercriminalité est en pleine croissance sur le continent, avec une progression de 132 % entre 2013 et 2015 selon une étude réalisée par Interpol, parallèlement au développement des services financiers, bancaires ou d'assurance dématérialisés et digitalisés. Parce qu'elle répond à un but lucratif, elle est particulièrement menaçante pour les banques africaines qui – sur les trois dernières années – ont subi de plein fouet l'émergence de cette nouvelle menace. Dès 2018, l'établissement NSIA Banque Côte d'Ivoire avait reconnu d'importants dégâts à la suite d'un détournement de fonds par piratage informatique. Elle aurait perdu près de 1,2 Md de F CFA. En mars 2019, c'est la filiale sénégalaise d'Ecobank qui a déclaré s'être fait soutirer frauduleusement 323 millions de F CFA selon un procédé analogue. Idem pour la Banque de Dakar qui a déclaré avoir été visée par une tentative d'intrusion dans son système informatique le même mois. Plus récemment, en février 2020, ce fut au tour de la Banque de l'Habitat du Sénégal dont les guichets automatiques

bancaires (GAB) ont été piratés par des Nigériens qui ont empoché au passage des centaines de millions de F CFA.

Une pluralité d'attaques réalisées par des réseaux organisés, équipés et financés

Ainsi, selon l'étude d'une entreprise de cybersécurité marocaine, plus de 85 % des institutions bancaires et financières interrogées ont déclaré avoir déjà été victimes d'une ou plusieurs cyberattaques. Ces attaques sont constituées pour un tiers de fraudes sur les cartes bancaires, un autre tiers de hameçonnages – une méthode visant à soutirer les informations personnelles d'une cible par la tromperie –, et de « core banking » (intrusion dans les systèmes d'information pour rançongiciels ou infections virales) dans 24 % des cas. Enfin, les derniers pourcents regroupent les fuites d'informations (leaks), l'usurpation d'identité, les fraudes par transfert d'argent ou les retraits sur faux chèques.

Ces attaques sont réalisées par des organisations criminelles transnationales (OCT) réparties sur plusieurs pays (Nigéria, Côte d'Ivoire, États-Unis, Canada, Europe...) et terriblement efficaces. Ces groupuscules de type mafieux sont organisés de manière complexe, finement structurés, lourdement équipés et financés. Au contraire de leur cible, puisque 85 % des banques interrogées ont dit investir moins d'un

demi-million d'euros par an dans leur cybersécurité, 50 % ont déclaré investir entre 100 et 500 000 euros par an. Un montant à mettre en perspective, alors que les banques qui ont été victimes de piratage ont estimé leurs pertes à 770 000 euros sur les dernières années. Le secteur de la cybersécurité – qui, selon une étude réalisée par une firme française, doit croître de 0,7 Md d'euros d'ici 2020 – est encore sous-investi par rapport au risque qu'il fait peser sur l'écosystème bancaire et financier africain.

La nécessité d'inscrire le sujet « cyber » au cœur de l'agenda des acteurs politiques et économiques

Une menace sous-évaluée qui démontre la nécessité de renforcer la pédagogie auprès des décideurs économiques et politiques. Les établissements bancaires et financiers africains ont besoin d'être guidés, accompagnés dans leurs démarches de cybersécurisation, et fournis en talents, en capitaux et en expertise. Autant de ressources qui ne seront débloquées qu'au terme d'un débat public dense et initié conjointement par les autorités politiques et la société civile, seule condition permettant d'inscrire le sujet de la cybersécurité au cœur des agendas nationaux et régionaux, pour une réponse public-privé concertée, harmonieuse et efficace sur l'ensemble du continent.

C'est dans cette optique que l'association CIBerOBS (Observatoire cyber sur l'Afrique) organise le 29 avril 2020 prochain son forum international sur la cybersécurité en Afrique. Parrainé par le ministre d'État, ministre ivoirien de la Défense, Hamed Bakayoko, cet événement abordera de manière transverse les liens entre le cyber et la gouvernance, la sécurité, la finance ou encore la communication lors de tables rondes, de workshops et d'une présentation d'étude. Un tel événement aura le mérite de relancer le dialogue et de favoriser l'émergence de nouvelles solutions innovantes, collégiales et concrètes.

Nous espérons qu'il permettra aux sociétés bancaires, aux compagnies d'assurance et aux institutions financières – nationales et régionales – de prendre la juste mesure du risque qui pèse sur elles afin qu'elles sécurisent leurs systèmes, au profit direct de leurs clients et investisseurs ■

Source : www.financialafrik.com



CHÔMAGE

Certains mots de la théorie économique se retrouvent dans le langage courant. Toutefois, ils ne sont pas toujours bien compris par ceux qui les utilisent. Merci à l'association des anciens de Sciences-Po Paris Gabon pour l'éclairage qu'ils apportent afin de préciser leur origine et la définition de leurs concepts en français facile.

Anciens élèves de Sciences Po Paris/Gabon

La notion de « chômage » est sans doute l'un des concepts économiques les plus utilisés dans le langage courant. Lorsqu'un salarié perd son emploi, on dit qu'il est au « chômage ».

Le mot tire son origine au Moyen Âge. En effet, dès le XII^e siècle, le mot « chômer », tiré du latin « caumare », était employé pour désigner un temps de pause que les hommes – et le bétail – prenaient en cas de forte chaleur.

Puis son sens s'est élargi progressivement pour faire référence à tous les types de repos, volontaires ou forcés (maladie y compris), ainsi qu'aux dimanches et jours fériés où les fidèles ne travaillaient pas et allaient à l'église. On disait alors qu'on « chômaît un jour ». Aujourd'hui, on parle de « chômage technique » ou « chômage partiel » lorsque confrontée à une crise, une entreprise n'a plus les moyens de payer entièrement ou partiellement ses salariés et décide de réduire leur temps de travail et leur salaire.

Pour les recensements officiels, lorsque le terme « chômage » est utilisé seul, il désigne le nombre de travailleurs adultes potentiellement à la recherche d'un emploi qui n'en trouvent pas. Ainsi, dans les pays développés d'Europe et d'Amérique, sur 100 personnes désireuses de travailler, les statistiques officielles considèrent selon les pays que 5 (Suisse, Allemagne, États-Unis) ou 9 (France) ne trouvent pas d'emploi malgré leurs recherches. Au Gabon, les statistiques officielles considèrent que sur 100 personnes désireuses de travailler, 33 ne trouvent pas d'emploi.

Ce qui importe d'un point de vue économique, n'est pas le taux de chômage, mais le taux d'activité de la population active. Pour mieux le calculer, une mesure élargie et donc plus juste renseigne les institutions sur les capacités de la société à offrir des opportunités aux concitoyens.

Quelle est la différence ? Beaucoup d'adultes en âge de travailler ne sont pas à la recherche d'un emploi et ne sont donc pas comptabilisés parmi les chômeurs. On peut trouver dans cette catégorie les femmes au foyer ou encore les populations rurales qui vivent de leur propre agriculture et élevage, en autosuffisance.

Ainsi, le taux de personnes inactives est toujours plus élevé que le taux de chômage et rend mieux compte du « manque à gagner » d'une société, en considérant la population adulte qui ne génère pas de revenus directs par un travail salarié.

Lutter contre le chômage passe généralement par l'amélioration des compétences des chercheurs d'emplois et par l'augmentation des offres d'emplois du secteur qu'il soit privé ou public.

LES MINISTRES DE L'ÉCONOMIE DES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC) ONT ADOPTÉ LES DÉCISIONS SUIVANTES

Réunis le 28 mars dernier à Brazzaville à l'occasion de la 3^e session extraordinaire du Comité de pilotage des réformes économiques et financières de la Cematic (Copil Pref-Cematic), les ministres de l'Économie des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cematic), après avoir analysé les effets de la pandémie du Covid-19 sur les économies de la sous-région de la Cematic, ont adopté les décisions suivantes :

Communiqué

S'agissant des politiques budgétaires, pilier 1 du Pref-Cematic.

1. Mobiliser les institutions financières sous-régionales (BEAC et BDEAC) ainsi que les marchés financiers sous-régionaux en vue d'accroître les ressources budgétaires des États pour faire face aux trois chocs : sanitaire, économique et sécuritaire.

2. Mettre en place un train de mesures de soutien aux entreprises frappées par la crise du Covid-19 du fait des actions de riposte prises par chaque État pour la lutte contre cette pandémie. Ces mesures urgentes de soutien doivent être à la fois fiscales (allègements fiscaux et allocation de moratoires pour le paiement des impôts et de certaines charges sociales) et budgétaires (subventions aux entreprises pour éviter leur faillite et fermeture ainsi que les pertes d'emploi). À cet effet, il a été convenu que les États doivent reporter toute nouvelle mesure fiscale à 2021.

3. Recourir aux facilités d'urgence mises en place par les institutions financières internationales et régionales (Banque mondiale, Fonds monétaire international, Banque africaine de développement, etc.) pour venir en aide à l'ensemble des États sur le plan budgétaire.

4. Recommander aux États d'affecter les aides extérieures et sous-régionales aux dépenses prioritaires, au regard des contingences de chaque pays. En tout état de cause, la priorité devra



être accordée aux dépenses de santé et d'amortissement des chocs économiques et sociaux.

5. Poursuivre les efforts de rationalisation et d'efficacité des dépenses publiques pour mieux faire face à toutes les dimensions de la crise.

6. Inviter les États à réallouer les fonds affectés aux dépenses publiques non prioritaires vers le renforcement du système de santé pour permettre une prise en charge plus efficace des personnes contaminées.

7. Recommander aux États d'adopter, dans les plus brefs délais, des lois de finances rectificatives 2020, pour aligner la gestion des finances publiques sur des prévisions actualisées et réalistes des recettes budgétaires et des dépenses

publiques, en vue de renforcer les moyens de lutte contre la propagation de la pandémie du Covid-19 tout en garantissant le fonctionnement régulier de l'État.

Concernant la politique monétaire et les systèmes financiers, pilier 2 du Pref-Cematic.

8. Continuer d'assurer une bonne mise en œuvre de la nouvelle réglementation de change, au regard des résultats obtenus en matière de stabilité financière nouvelle et de reconstitution des réserves de change.

9. Donner acte à la BEAC du relèvement par elle du niveau d'injection des liquidités dans le système bancaire sous-régional à hauteur de 500 mds de F CFA.

10. Appuyer la BEAC dans sa proposition de hausser ce niveau en cas de besoin.

11. Approuver l'utilisation de l'enveloppe de 90 mds de F CFA mise à la disposition de la BDEAC par la BEAC pour le financement des projets publics portant sur la lutte contre la pandémie du Covid-19 et le renforcement des systèmes sanitaires nationaux. À cet effet, chaque État devra soumettre des projets bancables à la BDEAC, qui veillera à une répartition équitable de cette ressource.

12. Mobiliser les banques nationales en vue d'un plus large financement des entreprises, notamment des PME/PMI.

13. Confier à la Commission de la Cematic, à la BDEAC et à la BEAC la mission de mobilisation des partenaires internationaux pour abonder le Fonds de bonification BDEAC/BEAC en vue de prêts urgents et conséquents aux États à des conditions favorables.

14. Confier à la Commission de la Cematic, la BDEAC et à la BEAC la mission de mobilisation des partenaires pour abonder le Fonds de garantie, cautions et avals de la BDEAC pour couvrir les financements des banques commerciales en faveur des PME/PMI.

15. Inviter la BDEAC à émettre des titres sur le marché sous-régional pour lever des ressources en monnaie locale en vue du financement des États et du secteur privé.

16. Inciter les banques commerciales à réaménager les échéanciers de leurs créances sur les entreprises affectées par la crise. Dans cette perspective, la Cobac est invitée à examiner, avec les banques concernées, les assouplissements qui pourraient être apportés à la surveillance prudentielle.

17. Accélérer le processus de rapatriement des fonds publics détenus à l'étranger aussi bien par les États que par les entreprises publiques.

18. Inviter la BEAC à soumettre dans les plus brefs délais à ses organes statutaires les questions relatives à : la réduction des coefficients des réserves obligatoires ; la baisse de la décote appliquée aux titres publics ; l'admission de certains effets jusque-là non acceptés au refinancement par la Banque centrale ; l'assouplissement des conditions d'octroi des accords de classement ; le rachat par la Banque centrale des titres publics sur le marché secondaire ; la promotion de l'interopérabilité de la monétique ; les négociations avec les entreprises d'émission de monnaie électronique pour la réduction des coûts des transactions et promotion des moyens de paiement digitaux.

S'agissant de l'intégration régionale, pilier 4 du PREF-CEMAC, les ministres ont décidé de maintenir la libre circulation des marchandises et des personnels de santé indispensables à la lutte contre la pandémie du Covid-19, sous réserve des contrôles sanitaires appropriés.

Pour ce qui concerne la coopération internationale, pilier 5 du PREF-CEMAC, les ministres ont décidé d'adopter une approche régionale dans les négociations des programmes avec le FMI, la Banque mondiale et les autres partenaires internationaux ■

COVID-19/PÉTROLE : LE PIB DU GABON POURRAIT CONNAÎTRE UNE BAISSSE DE L'ORDRE DE 10%

À cause de deux facteurs exogènes, la crise sanitaire qui a engendré la crise pétrolière, le Gabon pourrait voir cette année, son PIB chuter de 10%. En effet, la juxtaposition des deux crises est susceptible de compromettre le rendement du secteur des hydrocarbures et d'impacter de nombreux projets.

Altitude Moukala

Un véritable cataclysme dû à la pandémie du coronavirus et à la volatilité des prix dans le secteur pétrolier menace d'affecter l'économie des pays africains producteurs et importateurs. Les analystes craignent le pire au regard des prévisions qui montrent un ciel surchargé fait de suspension de projets d'exploration, de pression sur les budgets, de fermeture des nombreuses industries, de baisse de l'activité économique, de baisse de la croissance économique, de chômage et de recadrages

macroéconomique forcés. Leurs craintes se justifient lorsque l'on tient compte de la chute drastique du prix du baril de pétrole, aujourd'hui à 25 dollars, son plus bas niveau depuis le début des années 90.

Aucun pays d'Afrique subsaharienne ne sera épargné. Du Nigéria à l'Angola, en passant par la Guinée équatoriale, le Congo, le Ghana, le Gabon et le Tchad, l'effet immédiat du covid-19 et la guerre des prix au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) seront dévastateurs.

Pour le Gabon, le Conseil de l'Atlantique annonce des pertes allant jusqu'à 10% du PIB cette année. « Des milliers d'Africains et d'expatriés vont être licenciés dans les pays producteurs de pétrole, alors que les entreprises ferment leurs plateformes de forage et abandonnent ou suspendent les projets. Nous devons faire face à la réalité car ces temps sont sans précédent. L'incertitude est encore plus frustrante pour les compagnies pétrolières et les travailleurs », s'exclame NJ Ayuk, président de la Chambre africaine de l'énergie.



LE 12^e APPEL D'OFFRE COMPROMIS ?

Ces prévisions alarmistes ne semblent pas de bon augure pour le Gabon qui, fin avril prochain, doit parachever son 12^e appel d'offre concernant la mise aux enchères des 35 blocs pétroliers de son bassin sédimentaire. Ce dernier soutenu par le nouveau code des hydrocarbures a été révisé à cet effet, et est effectif depuis juillet 2019 afin de servir de base de séduction aux investissements étrangers. La crise sanitaire mondiale liée au Covid-19 affecte la demande du pétrole et les

prix de cette matière et le no deal sur le quota entre la Russie et l'Arabie saoudite compromettent toutes les initiatives entreprises par le Gabon pour relever son secteur pétrolier. Or, les autorités commencent à remonter la pente grâce notamment aux différents accords conclus à l'international. Cette double crise est de nature à tout mettre à plat. Si les autorités semblent être confiantes, la capacité de l'économie nationale à supporter en l'espace de cinq ans une seconde crise demeure discutable ■

DETTES : QUI POURRAIT PRÉTENDRE À L'ALLÈGEMENT PROPOSÉ PAR LA BANQUE MONDIALE ET LE FMI ?

Quels seront les pays et les conditions qui leur seront imposées par les institutions de Bretton Woods pour qu'ils prétendent à une suspension des paiements aux titres du remboursement de la dette proposée aux pays développés par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) ? Alors que le souhait est de permettre aux pays en développement endettés de surmonter la crise sanitaire mondiale du Covid-19, comprendre les dettes candidates à ce mécanisme paraît nécessaire.

Altitude Moukala



Depuis les indépendances, la dette a toujours été un levier stratégique de financement des

projets de développement pour les pays du sud. Ce mode de financement du développement a

notamment joué un rôle crucial dans l'inclusion économique et sociale dans les régions comme l'Afrique où les gouvernements n'ont pas toujours eu la capacité financière nécessaire pour financer certains projets.

Selon la Banque mondiale, le recours à l'endettement a donc été nécessaire pour combler les déficits financiers des États et financer l'investissement qu'exige la croissance économique partout ailleurs. Or, malgré un apport important, le financement des investissements par la dette comporte des inconvénients en ce sens qu'il assujettit les États. C'est ce qui est le cas dans de

nombreux pays émergents ou en développement.

Les chiffres que nous vous indiquons ci-dessous sont à titre indicatifs. Ils ont été calculés selon plusieurs indicateurs et les prêts sont octroyés en fonction de la capacité de remboursement.

En 2017, le montant des emprunts contractés par les économies à revenu faible et intermédiaire auprès de créanciers publics et privés extérieurs avait grimpé à 607 milliards de dollars, contre 181 milliards de dollars l'année précédente, selon les estimations de la Banque mondiale. Au cours de la même période, l'encours de la dette de ces économies atteignait la somme de 7100 milliards de dollars, soit une hausse de 10% par rapport à 2016. La situation de la dette au sein des pays émergents ou en développement ne cesse cependant d'évoluer considérablement, en partie à cause des scénarios économiques imprévus qui bousculent le monde ces dernières années.

Dans la catégorie des économies citées, les dettes de tous les pays

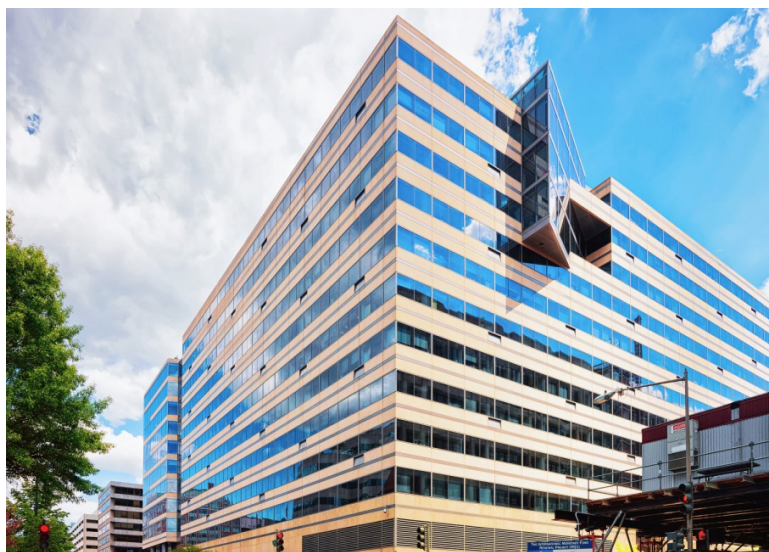
font exploser les compteurs. En théorie, les États empruntent en fonction de leurs prévisions budgétaires et surtout de leur rendement économique. À cet effet, un endettement à 30% est le niveau raisonnable. À 45% des moyens dont dispose le pays, la viabilité de la dette commence à poser problème. Avec des dettes dépassant les 45% du PIB, les pays africains sont particulièrement concernés par la suspension des paiements aux titres du remboursement souhaité de la dette souhaité par la Banque mondiale et le FMI. En effet, parmi les États les plus endettés au monde figurent de nombreux pays d'Afrique avec des ratios dette/PIB de plus de 60%.

Quand bien même ces pays ne coiffent pas le classement des pays endettés, l'inquiétude au regard des conséquences de la dette sur les économies de ces pays s'explique en partie à cause du niveau de développement de ces pays qui souvent éprouvent des difficultés à solder cette dette. Ce sont donc ces pays ainsi que d'autres situés en Amérique latine et en Asie, qui sont plus que d'autres, candidats à la suspension proposée aux pays du G20 par les deux institutions financières internationales ■

L'APPEL DU FMI POUR UNE RELANCE COORDONNÉE DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

Le Fonds monétaire international (FMI) appelle les États et les institutions à « faire davantage » pour endiguer la crise économique et financière déclenchée par la pandémie du coronavirus. Dans une note de blog rendue publique le lundi 16 mars 2020, Kristalina Georgieva, Directrice de l'institution de Washington, plaide pour « une relance budgétaire mondiale renforcée et synchronisée ».

Communiqué



Début mars, Madame Georgieva avait prévenu que la croissance en 2020 serait inférieure aux 2,9 % de 2019, sans pouvoir « prédire de combien ». La plupart des économistes redoutent désormais une récession mondiale, à savoir une croissance tombant sous la barre des 2,5 % pour l'année 2020.

Dans les économies avancées, les banques centrales doivent continuer à soutenir la demande et à stimuler la confiance

Madame Georgieva salue les mesures « audacieuses » prises dimanche par les banques centrales, notamment la Fed qui a abaissé ses taux à zéro. La Directrice du

FMI rappelle toutefois que les investisseurs ont retiré 42 milliards de dollars (37,7 milliards d'euros) des pays émergents depuis le début de la crise, selon les chiffres de l'Institut pour la finance internationale (Institute for international finance, IIF), un record historique. La politique monétaire dans les économies émergentes et en développement doit trouver un équilibre entre le soutien à la croissance et les contraintes liées aux pressions extérieures comme la baisse du prix des matières premières ou la fuite des capitaux. Le FMI note que l'assouplissement de la politique monétaire des pays du G7 aidera les banques centrales des pays émergents à soutenir la demande intérieure. « Dans une situation de crise ou de quasi-crise, des mesures de régulation des flux de capitaux peuvent être déployées de manière temporaire », indique le FMI.

Il est urgent de fournir une aide

budgétaire conséquente aux personnes et aux entreprises touchées par la pandémie

Le FMI constate que la réponse budgétaire des pays du G20 à la crise actuelle est « en deçà » de celle observée en 2008, et appelle à « une relance budgétaire mondiale coordonnée et synchronisée ». Madame Georgieva rappelle que les pays du G20 avaient dépensé 900 milliards de dollars, soit l'équivalent de 2 % de leur PIB, pour faire face à la dernière crise financière mondiale. Elle demande cette fois aux États de financer les salaires des personnes touchées par la crise pour éviter des « faillites en cascade et des licenciements massifs » qui auraient des effets durables sur la reprise future. Elle leur suggère également de transférer de l'argent aux foyers à bas revenus afin de soutenir la consommation et de maintenir leurs niveaux de vie. Elle ajoute que les financements à des conditions préférentielles fournis par les grandes économies et les institutions financières internationales permettront d'atténuer la crise dans les pays à bas revenus.

L'arsenal réglementaire et de supervision doit viser un équilibre entre la stabilité financière, la solidité du système bancaire et le maintien de l'activité économique

La difficulté à rembourser les dettes et la chute des profits des banques « pourrait finir par détériorer la solidité et la stabilité » du secteur bancaire,

s'inquiète le FMI. L'institution invite les autorités à assouplir leurs réglementations et à favoriser la renégociation des crédits vis-à-vis des emprunteurs en difficulté. Elle encourage les superviseurs à renforcer la surveillance de la solidité financière des entités régulées et d'accroître le dialogue. Plusieurs mesures sont suggérées pour rassurer les marchés et les investisseurs : une exonération fiscale temporaire pour les petits emprunteurs, un programme de rachat d'actifs pour soutenir les banques, des garanties sur les emprunts ou des injections de capitaux.

Une coopération et une coordination globales sont cruciales pour la reprise

Alors que les pays membres du G7 se sont réunis récemment, le FMI indique que « des actions déterminées et coordonnées de la part de ceux qui ont les capacités d'intervention les plus importantes » serviront à tous les autres pays. Une « attention particulière » doit être apportée à la manière dont les régions et communautés difficiles d'accès doivent être soutenues. Le FMI se dit « prêt à mobiliser sa capacité de prêt de 1000 milliards de dollars pour aider ses pays membres à combattre la pandémie du coronavirus et à réduire ses coûts humains, économiques et financiers » ■

Source : www.lemonde.fr

BICP

Bureau International de Conseil et de Promotion



ASSOCIATION GABONAISE
DES AGENTS IMMOBILIERS

Évoluons ensemble

LE LEADER DU CONSEIL IMMOBILIER AU GABON



IMMEUBLE BICP BORD DE MER (SIÈGE)



Locations meublées - Quartier Louis



Villas jumelées dans le lotissement les hauts d'Angondjé - Projet de vente en V.E.F.A

VOS PROJETS SONT LES NÔTRES CONSTRUISONS-LES ENSEMBLE

BICP VOUS AIDE A :

EXPERTISER VOS BIENS, - RÉPONDRE À VOS ATTENTES

RÉALISER UN AUDIT IMMOBILIER - ETUDIER UNE PROMOTION IMMOBILIÈRE

INVENTORIER LES DOCUMENTS RELATIFS À UNE ACQUISITION OU UNE CESSION

ADAPTER VOS BUDGETS D'INVESTISSEMENTS AU PLUS PRÈS DE LA RÉALITÉ DU MARCHÉ GABONAIS

NOS SERVICES: LOCATION - VENTE - CONSEIL - PROMOTION

1266 Boulevard de la Nation, Immeuble BICP, Bord mer / BP 4562 Libreville-Gabon

Tél : +241 11 73 18 80 / 011 73 17 55 / WhatsApp: +241 065 31 70 00

E-mail: pchandezon@gmail.com - secretariat.bicp@yahoo.fr - Site web : www.bicpgabon.com